

<u>Légende :</u>

A : Zone Agricole

AP : Zone Agricole Protégée

N : Zone Naturelle

Secteur comportant une orientation d'aménagement et de programmation (R151-6 du Code de l'Urbanisme)

Ahxl: Zone Agricole à vocation mixte encadrée par une Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP)

Boisements linéaires à préserver selon l'article L151-19 du code de l'urbanisme



